



**ANNEE
2023-2024**

www.danseorientale.net
cie1001nuits@gmail.com
0603481639

Lieu des cours :
Studio 16
66 Rue Nicolo
Paris 75016

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ ville _____

Tél _____ date de naissance _____

Profession _____ Email _____

HORAIRE DU OU DES COURS CHOISIS

- Jeudi 18H30 niveau 2 et 3**
- Jeudi 19H30 niveau 4 et 5**
- Jeudi 20H30 niveau 1**

Mode de Paiement : Espèces, Paypal, chèque ou CB en une fois
OU chèques en plusieurs fois (7 fois maximum)

<input type="checkbox"/> 1H/ semaine	485 €/an	+ frais de dossier 30€	<input type="checkbox"/> paiement de la totalité en une fois soit 515 Euros <input type="checkbox"/> paiement en 6 chèques soit 5X97€ + 1 cheque de 30€
<input type="checkbox"/> 2H/ semaine	774 €/an	+ frais de dossier 30€	<input type="checkbox"/> paiement de la totalité en une fois soit 804 Euros <input type="checkbox"/> paiement en 7 chèques soit 6X129€ + 1 cheque de 30€
<input type="checkbox"/> 3H/ semaine	960 €/an	+ frais de dossier 30€	<input type="checkbox"/> paiement de la totalité en une fois <input type="checkbox"/> paiement en 7 soit chèques 6X160€ + 1 cheque de 30€
<input type="checkbox"/> ILLIMITE* cours et stages	990 €/an	+ frais de dossier 30€	<input type="checkbox"/> paiement de la totalité en une fois <input type="checkbox"/> paiement en 7 chèques 6X165 + 1 cheque de 30€
<input type="checkbox"/> Cours à l'unité	20 €/ H		<u>à régler en début de cours sur réservation</u>

NB : en cas de paiement en espèces en plusieurs fois il sera demandé un chèque de caution qui vous sera remis à la fin du paiement total de l'inscription - Cours sur l'année : 14/09 au 20/06 (9 semaines de congés à prévoir sur l'année) L'inscription est à régler en totalité en donnant l'ensemble des chèques (1 chèque global, ou 5 chèques ou 6 chèques pour le forfait illimité ou plusieurs cours par semaine). Ils seront encaissés le 1er de chaque mois pendant les 5 premiers mois (ou 6 premiers mois). Toute inscription est définitive et non remboursable. Les forfaits sont valables pour la durée déterminée de septembre à juin et en aucun cas la durée de validité ne sera prolongée et les cours ne pourront être reportés à l'année suivante. Par contre les cours manqués peuvent être rattrapés dans l'horaire de votre choix. Au delà de fin juin 2024, les cours non effectués seront perdus, sauf si une prolongation est consentie, après présentation par l'élève d'un certificat médical précisant l'incapacité de poursuivre l'activité. Dans ce cas nous prolongerons la durée de validité mais aucun remboursement ne sera effectué. Toute personne s'inscrivant déclare ne souffrir d'aucune contre indication à la pratique d'une activité physique. Les personnes présentant des contre-indications possibles sont priées d'en aviser le professeur et de transmettre un certificat médical d'aptitude. Toute personne s'inscrivant aux cours déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de danse et s'engage à respecter celui-ci. Tout manquement au respect de ce règlement entraînera l'exclusion de l'élève et ne donnera droit à aucun remboursement.

Date :

Signature: